

**Commission de surveillance des opérations électorales(CSOE)**  
**Procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2020**

Membres présents :

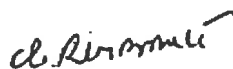
- Claude RIMBAULT - Président
- Joël LESAGE
- Hervé DOLEDEC
- Johnny REAU
- Bruno CRETUAL - Secrétaire

La CSOE procède à la vérification de la recevabilité des candidatures. Il apparaît que :

- Une seule liste de candidats a été envoyée au District de football des Côtes d'Armor
- Cette liste a été envoyée dans les délais
- Elle est composée de 18 membres et comporte autant de candidats que de sièges à pourvoir
- Chaque candidat est majeur et licencié depuis au moins 6 mois
- Chaque candidat a déclaré ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation faisant obstacle à son inscription sur les listes électorales
- Les candidats arbitre et éducateur ont fourni les justificatifs nécessaires.

En conséquence, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales déclare recevable les candidatures des 18 membres composant la liste.

**Le Président**



**Claude RIMBAULT**

**Le secrétaire**



**Bruno CRETUAL**